



Groupe de travail n° 4 – Évolution des métiers et des compétences

COMPTE RENDU DE RÉUNION N°2

Mardi 31 mars 2026 – 14h30 à 16h30

Présents : Florian Chappuy, Alexis David, Florian Lecron, Pierrick Lebreton, Christophe Longprès, Anne-Cécile Maillet, Joseph Minster, Chantal Sibille.

1. Point d'avancement du chantier

État des auditions réalisées et à venir

Une seule audition a été conduite à ce stade en lien direct avec le chantier 4 : celle de l'ENSSIB, menée la veille de la réunion. Son compte rendu est disponible en ligne.

L'enseignement principal à retenir de cet échange est qu'il n'existe actuellement aucune formation continue sur l'audiovisuel à l'ENSSIB. L'institution estime que le travail mené par Images en bibliothèques est suffisamment exhaustif sur ce terrain et qu'elle n'a pas, pour le moment, d'intérêt à s'y engager parallèlement. D'autres réflexions ont émergé lors de l'audition, que les membres du groupe sont invités à consulter dans le compte rendu disponible.

L'absence des autres acteurs initialement identifiés pour ce chantier s'explique par plusieurs raisons. Les associations professionnelles — ABF, ADBU, ACIM — seront rencontrées dans le cadre de la traversée sur les politiques culturelles, prévue dans le courant du mois de mai, après la troisième vague de réunions de groupes de travail. L'audition du CNFPT est en attente de confirmation, malgré une sollicitation déjà adressée. Dans un souci d'efficacité et pour éviter les doublons, les auditions communes à plusieurs chantiers sont regroupées.

2. Présentation de la démarche de production des livrables

Une philosophie de livrables modulaires

Avant d'entrer dans le détail des livrables propres au chantier 4, Joseph Minster expose la philosophie générale retenue pour l'ensemble des productions du projet national. L'équipe d'Images

en bibliothèques a choisi de renoncer à un rapport de synthèse monolithique au profit d'une série de livrables courts, ciblés et variés dans leur forme.

Ce choix est justifié par plusieurs considérations convergentes. Un document unique de grande ampleur nécessite un travail d'écriture collective délicat à distance, avec de nombreux allers-retours entre les groupes, le ministère de la Culture et le CNC, que le calendrier ne permet pas. Il est également difficile à s'approprier pour des professionnels qui n'en auront qu'un usage partiel. À l'inverse, une collection de petits livrables autonomes permet à chacun de se concentrer sur un objet limité, d'en prendre en charge une partie, et à l'ensemble de rester utilisable dans la durée, bien au-delà de la journée d'étude du 6 juillet.

Les livrables retenus prennent des formes variées selon les chantiers : livrets techniques ou métier (de 2 à 6 pages), notes de recommandation ou de préconisation, notes de synthèse, manifestes, infographies sous forme de posters, kits de communication destinés au grand public. Une maquette commune a été formalisée pour garantir la cohérence visuelle de l'ensemble et cadrer les volumes de texte selon le type de page, ce qui facilite le travail collectif en évitant les allers-retours de mise en page.

Réactions du groupe à la méthodologie

La méthodologie suscite une réaction positive et enthousiaste de la part des membres présents. Anne-Cécile Maillet indique qu'elle envisage déjà comment valoriser les différents objets produits à destination de son réseau : à quel moment proposer un livret, présenter une affiche, diffuser un manifeste. Florian Chappuy souligne l'intérêt de « découper la baleine » pour rendre le projet accessible et appropriable, et se prononce en faveur du recours à l'infographie, jugée souvent plus parlante que de longs textes.

3. Présentation et discussion autour des livrables du chantier 4

Les quatre livrables identifiés

Les quatre livrables retenus pour le chantier 4 sont présentés. Ceux-ci découlent directement des échanges de la première réunion du groupe de travail, des résultats de l'enquête envoyée en 2025, et des discussions conduites avec le ministère de la Culture, le CNC et d'autres institutions. Chaque livrable répond à un besoin identifié collectivement.

- **Li28** — Livret — « 5 profils de vidéothécaires » (personas) : outil d'incarnation des profils auxquels s'adresse le chantier, inspiré d'une approche de sciences sociales. Plutôt que de travailler sur un profil générique de « bibliothécaire audiovisuel », l'idée est de construire 4 à 6 portraits imaginaires mais opérants, décrivant des parcours, des types d'établissements, des niveaux de spécialisation et des besoins en formation contrastés.
- **Li29** — Note de synthèse — « Formation professionnelle des bibliothécaires aux enjeux du cinéma et de l'image animée » : récapitulatif des obstacles que rencontrent les vidéothécaires pour accéder à une formation adaptée — obstacles réglementaires, financiers, partenariaux, managériaux — assorti de suggestions de leviers à activer. Document destiné en priorité au ministère de la Culture et aux services de formation des collectivités.
- **Li30** — Livret — « Déclinaison des compétences spécifiques des vidéothécaires » : livret court (2 à 3 pages) mettant en relation les compétences spécifiques nécessaires à la gestion de collections audiovisuelles et le référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales, en dégagant les spécificités propres au travail des vidéothécaires.

- **Li31** — Infographie — « Parcours de formation du vidéothécaire » : représentation visuelle sous forme de poster des blocs de compétences nécessaires au métier, déclinés en plusieurs niveaux de formation (initiation, perfectionnement, spécialisation). Ce livrable est complémentaire du livret Li30 : là où Li30 décline les compétences à partir du référentiel national, Li31 dessine ce que pourrait être un plan de formation pluriannuel pour un bibliothécaire. Il vise également à faciliter les échanges entre agents et hiérarchies sur la légitimité et la nécessité des formations suivies.

Réactions générales du groupe

Les livrables sont accueillis positivement. La discussion s'engage rapidement et de manière substantielle autour du livrable Li28 (les personae) et du livrable Li31 (l'infographie du parcours), qui constituent les deux objets les plus nouveaux et les plus discutables dans leur conception. La note de synthèse (Li29) et le livret sur les compétences (Li30) suscitent moins de réactions à ce stade, leur utilité étant jugée évidente.

4. Travail collectif sur les livrables

Discussion Li28 — Les personae de vidéothécaires

Finalité et usage des personae

La discussion s'ouvre sur l'usage concret qui sera fait des personae après leur production : s'agit-il avant tout d'un outil interne pour nourrir les autres livrables, ou ces portraits sont-ils destinés à avoir une vie propre, à être utilisés directement par des bibliothécaires ou des responsables de réseau pour se situer et identifier leurs besoins en formation ?

D'une part, les personae ont une fonction herméneutique pour le groupe lui-même : elles obligent à incarner les propositions, à vérifier que le parcours de formation envisagé répond aux besoins réels et diversifiés des professionnels concernés. D'autre part, elles ont un potentiel d'usage externe : une bibliothécaire pourrait s'y reconnaître et s'appuyer sur ce portrait pour argumenter auprès de sa hiérarchie la nécessité de telle ou telle formation.

Les avis convergent pour suggérer de relier explicitement les personae à l'infographie du parcours de formation (Li31), par exemple via un code couleur permettant d'associer chaque profil à un parcours type, de manière à renforcer la cohérence entre les deux livrables.

Débat sur les critères de construction des personae

Christophe Longprès soulève la question du croisement des critères constitutifs des profils. Il identifie plusieurs variables pouvant entrer en jeu : la formation initiale et les goûts personnels du professionnel, le profil du poste, et la localisation géographique de l'établissement. Cette dernière dimension lui paraît particulièrement structurante, en ce qu'elle conditionne concrètement les opportunités de formation disponibles.

« Quand vous êtes à 3 heures d'une grande ville ou que vous êtes seul titulaire dans votre bibliothèque avec que des bénévoles, vous n'avez pas les mêmes opportunités de formation que quelqu'un qui travaille même dans une grande ville de province. »

Un consensus se dégage autour de l'idée de retenir 4 à 6 personae « représentatifs » mais non exhaustifs, illustrant des situations et des contradictions contrastées plutôt que de couvrir l'ensemble du spectre. Une alerte est émise sur le risque d'une prolifération incontrôlable si l'on croise trop de variables. Pour l'empêcher, assumer le caractère arbitraire et partiel des personae, en les pensant comme des exemples représentatifs. La localisation territoriale est identifiée comme une variable à intégrer de manière souple dans le contexte de chaque persona — à travers la taille de

l'établissement, la présence ou non d'un réseau, et les ressources disponibles — plutôt qu'en critère structurant indépendant.

Florian Chappuy souligne que la question des moyens et du tissu socio-culturel territorial ne se réduit pas à la seule opposition ville/province, et qu'il convient d'en tenir compte dans la conception des profils.

Vers un continuum de profils : du bénévole au spécialiste

Anne-Cécile Maillet propose une lecture du spectre des profils sous forme de continuum, allant du bénévole isolé en charge de tout dans une petite structure, au vidéothécaire très spécialisé dans une grande médiathèque urbaine. Cette représentation fait consensus dans le groupe, qui y voit un cadre à la fois simple et suffisamment représentatif de la réalité du terrain. D'autres critères sont progressivement identifiés comme structurants :

- La question du réseau : travailler au sein d'un réseau de bibliothèques (plusieurs annexes dans une grande ville, communauté de communes) ou de manière isolée modifie structurellement les pratiques professionnelles et les possibilités de mutualisation ;
- La question du public : la charge d'un fonds jeunesse ou adulte en audiovisuel implique des compétences et des approches différentes ;
- La distinction professionnel/bénévole, déjà largement évoquée, est maintenue comme critère central.

Répartition du travail et temps d'écriture collective

Un exercice d'écriture d'une dizaine de minutes est lancé sur un Framapad partagé. Chaque participant prend en charge un profil et rédige un portrait-robot incluant type de profil, type d'établissement, et premiers éléments sur les besoins en formation. Avant de se répartir les profils, une discussion rapide permet d'identifier les grands types à retenir et de se mettre d'accord sur les critères à faire figurer dans chaque fiche : type de profil, type d'établissement, présence ou non dans un réseau, et besoins pressentis en formation. La répartition retenue est la suivante :

- Bénévole : Christophe Longprès
- Professionnel polyvalent en commune isolée : Pierrick Lebreton
- Professionnel polyvalent en réseau : Anne-Cécile Maillet
- Spécialiste : Florian Chappuy
- Jeune professionnel débutant : Florian Lecron

Le temps d'écriture est prolongé jusqu'à 16h10 pour permettre à chacun de finaliser sa contribution.

Bilan de l'exercice et suite à donner

Les contributions feront l'objet d'un travail d'harmonisation avant la prochaine réunion, de façon à rendre les fiches comparables entre elles et à vérifier leur cohérence avec le patron de livrable disponible. Anne-Cécile Maillet insiste sur la nécessité de s'assurer que l'ensemble des éléments soulevés dans la discussion — en particulier la question des moyens et du contexte territorial — sont bien représentés dans au moins une des fiches.

La méthode proposée est la suivante pour la suite : harmonisation des contributions à partir des textes produits, en tenant compte du patron de livrable prédéfini. Cette proposition sera transmise aux membres du groupe par mail pour validation avant la réunion n°3, avec le lien Framapad, pour qu'ils puissent vérifier que leurs intentions ont bien été respectées et compléter si nécessaire. Le lien Framapad reste actif pendant un an.

« Ce serait bien qu'il soit fini, en tout cas comme outil pour nous pour la prochaine réunion du groupe de travail, de façon à ce qu'on ait un peu ces personnes à partir desquelles on puisse se référer pour les deux dernières heures qu'on aura à passer ensemble. »

Discussion Li31 — Infographie du parcours de formation

Présentation des réflexions préparatoires

Florian Lecron présente, à partir de notes encore non finalisées, les réflexions qu'il a menées depuis la première réunion sur la question du parcours de formation. Il a pris pour point de départ le référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales et a tenté d'y identifier les domaines et compétences les plus pertinents pour l'audiovisuel. Il en a recensé une trentaine, concentrées principalement dans deux domaines — ressources documentaires et action culturelle — avec quelques éléments dans les domaines « enjeux transversaux », « accueil public, partenaires et communication » et « lieux et espaces ».

À partir de cette base, deux approches différentes ont été explorées et sont présentées successivement.

La première est une approche par domaines de compétences, calquée sur la structure du référentiel. Elle donnerait lieu à 5 parcours correspondant aux 5 domaines identifiés. Ses avantages : elle s'appuie sur un cadre de référence reconnu et permet de repartir de zéro, y compris sur des domaines inattendus tels que la communication sur les réseaux sociaux ou la transition écologique. Son inconvénient principal : un déséquilibre fort entre les parcours, avec un domaine « ressources documentaires » très dense et un domaine « lieux et espaces » quasi vide.

La seconde est une approche thématique, plus proche de l'offre existante d'Images en bibliothèques. Elle organise les formations autour de grandes thématiques transversales intégrant plusieurs compétences à la fois. Elle produit des parcours plus homogènes et correspond mieux aux attentes des stagiaires — qui préfèrent en général cette approche plurielle, adaptée à des postes souvent polyvalents. Mais elle risque de ne pas suffire à révolutionner l'offre et est plus difficile à adosser à un outil infographique lisible.

Une entrée verticale par niveaux est également évoquée comme complémentaire des deux approches : un niveau d'initiation (socle large pour tous les profils, formations courtes, distanciel possible), un niveau de perfectionnement (formations plus longues, présentiel ou distanciel), et un niveau d'approfondissement ou de spécialisation. Cette structure permettrait notamment de répondre aux besoins de bibliothécaires qui reviennent régulièrement sur les mêmes thématiques pour maintenir une veille documentaire active.

Discussion : quel cadre pour l'infographie ?

Il y a un manque dans les deux approches présentées : aucune ne prend suffisamment en compte le niveau le plus basique, celui de la formation initiale à l'audiovisuel que les bibliothèques départementales dispensent à leurs nouveaux professionnels et bénévoles — une demi-journée sur cinéma et musique, très généraliste. Il existe un vide entre ce socle minimal et les formations spécialisées proposées par Images en bibliothèques, et ce niveau intermédiaire manque dans les deux schémas proposés.

Il faut donc un parcours organisé de manière crescendo, allant du plus général au plus spécialisé, dans lequel chaque professionnel pourrait entrer au niveau correspondant à sa situation et « butiner » en fonction de ses besoins, sans avoir à suivre l'intégralité du parcours.

La proposition retenue est celle d'une architecture composite : des blocs de compétences déclinés en plusieurs niveaux, avec des formations d'initiation couvrant plusieurs blocs à la fois pour les débutants, et des formations plus ciblées pour les profils avancés. Cette organisation permettrait de croiser progressivement la logique par compétences et la logique thématique.

Florian Lecron soulève la question de l'échelle et de la lisibilité : faut-il viser l'exhaustivité — lister toutes les compétences et formations concevables — ou la représentativité — donner une idée des parcours possibles, à l'image des personas ? Les contraintes de format d'une infographie imposent de faire des choix clairs. Il évoque également la possibilité d'une représentation en grille, ou d'une infographie par parcours plutôt que d'une infographie unique.

Décision et suite à donner

Le temps disponible ne permet pas de trancher entre les approches. Il est convenu que Florian Lecron produira une esquisse qui croise les deux approches. Cette esquisse sera partagée aux participants lors de la réunion n°3. Il est également rappelé que les personas (Li28), une fois stabilisées, constitueront un appui précieux pour finaliser la logique du parcours de formation (Li31) : l'articulation entre les deux livrables est posée comme un objectif de la réunion n°3.

Discussion Li29 — Note de synthèse sur la formation professionnelle

Point d'alerte sur le contexte budgétaire des collectivités

Florian Chappuy intervient pour souligner l'importance stratégique du livrable Li29 à destination du ministère de la Culture et des services de formation des collectivités territoriales. Il témoigne d'un contexte de restrictions budgétaires en matière de formation qu'il n'a pas connu depuis trente ans d'exercice du métier, et dans lequel les économies dans le domaine de la formation sont désormais intégrées à l'élaboration budgétaire de collectivités importantes. Ce contexte rend l'identification et la formulation des leviers d'accès à la formation d'autant plus urgentes et nécessaires.

« Ces dernières années, on a eu quand même de grosses restrictions que je n'ai pas connues en 30 ans de métier. Il commence à y avoir des vrais enjeux dans l'élaboration budgétaire des collectivités à regarder de près les économies possibles, y compris dans le domaine de la formation. »

Il est convenu que le livrable Li29 ne pourra être traité de manière pleinement satisfaisante qu'une fois les personas (Li28) stabilisées, les obstacles à la formation étant plus aisément identifiables à partir de profils concrets. Ce livrable sera donc abordé lors de la réunion n°3.

Organisation du travail pour la prochaine réunion

Synthèse des décisions et engagements

Les échanges de la séance débouchent sur les décisions et engagements suivants :

- **Harmonisation des personas (Li28)** : Une proposition sera transmise aux membres du groupe pour validation par mail, avec le lien Framapad, avant la réunion n°3. Les participants sont invités à compléter ou corriger leur contribution directement sur le Framapad, qui reste actif pendant un an.
- **Esquisses du parcours de formation (Li31)** : Florian Lecron s'engage à produire l'esquisse de parcours qui recoupe les deux approches, qui sera partagée avec l'ensemble du groupe pour la réunion n°3.

- **Note de synthèse sur la formation (Li29)** : ce livrable sera traité lors de la réunion n°3, à partir des personae stabilisées, qui permettront d'identifier les obstacles à la formation de manière plus concrète et incarnée.

Informations et rappels

- Le compte rendu de l'audition ENSSIB est disponible en ligne depuis 14h00 le jour de la réunion.
- Une demande d'audition a été adressée au CNFPT, dont la réponse est attendue.
- Les auditions des associations professionnelles (ABF, ADBU, ACIM,...) et des associations d'élus sont prévues dans le cadre de la traversée Politiques culturelles, dans le courant du mois de mai, après la troisième vague de réunions de groupes de travail.
- La réunion n°3 est prévue dans 3 à 4 semaines. Elle permettra de travailler sur des éléments plus avancés : personae harmonisées, esquisses du parcours de formation, et début du travail sur Li29.